

**Note d'information sur l'avancement de l'enquête
sur la collision des deux cabines avec les gares du téléphérique de la Saulire
survenue le 29 septembre 2021 à Courchevel (Savoie)**

Avertissement :

L'enquête technique du BEA-TT n'est pas terminée.

La note d'étape ci-après s'inscrit dans une démarche visant à informer de l'avancement de l'enquête technique et à annoncer dès que possible aux entités concernées les premières orientations préventives.

Elle s'appuie sur des éléments encore partiels.

Le mercredi 29 septembre 2021, lors d'essais de frein dans le cadre de l'inspection annuelle réglementaire, les deux cabines (vides de passagers) du téléphérique de la Saulire à Courchevel sont arrivées en gare à une vitesse très importante et sont entrées en collision avec les structures des gares.

Au cours de ces essais, étaient présents trois techniciens de l'exploitant S3V, le Technicien d'Inspection Annuelle de Transcable Halec et un agent du STRMTG / Bureau de Savoie. Il n'y a pas eu de blessé.

Les deux cabines sont très endommagées ainsi que leurs attaches au câble tracteur et une partie des structures des gares.

Le frein qui a été commandé lors du dernier essai ayant conduit à la collision, est le frein ultime de l'appareil, testé en condition de charge extrême. Il peut être utilisé en exploitation nominale avec des passagers bien que ce soit très rare.

Une enquête technique a été ouverte par le BEA-TT compte tenu de l'absence de freinage du téléphérique lors de cet essai validant l'ouverture à l'exploitation, du caractère potentiellement générique de cet événement sur des appareils majeurs et du montant financier important des dommages matériels. Une instruction judiciaire a également été ouverte.

Des constats ont été effectués sur site, les données de l'automate ont été prélevées, et les pinces de frein ont été ouvertes. Les garnitures des plaquettes de freins font actuellement l'objet d'une expertise par un laboratoire spécialisé en mécanique. Le BEA-TT est aujourd'hui en attente de ces résultats.

Les investigations du BEA-TT portent sur plusieurs facteurs contributifs. Le rapport d'enquête sera publié en fonction des résultats de ces investigations. Il listera et analysera l'ensemble des facteurs pouvant être identifiés comme ayant contribué à l'accident.

#

#

#